

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA DROME
COMMUNE DE SAINT MICHEL SUR SAVASSE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 01-10/2026**

Date de convocation : 16 mars 2026

Date d'affichage : 16 mars 2026

Objet : Election du Maire et désignation du conseiller communautaire représentant la commune auprès de la CA Valence Romans Agglo

L'an deux mil vingt-six et le vingt mars à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Michel sur Savasse régulièrement convoqué par le Maire sortant, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Ghislaine BARTHELON, Conseillère municipale élue la plus âgée.

Présents : Jocelyn BOUVIER – Ghislaine BARTHELON – Jérôme MALORON – Carole MOTTUEL – Sébastien RUAZ – Séverine CAPOGNA – Jérôme GUILLOUD – Pauline COLOMB – Jean-Yves DUBAUT – Véronique BOYER – Philippe CREUSEFOND – Sandra TARDY – Gaëtan IDELON – Sébastien CARMET – Maeva PARMENTIER.

Absents, excusés : Néant

Procurations : Néant

Carole MOTTUEL a été nommée secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Considérant que le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Considérant que M. Jocelyn BOUVIER et M. Sébastien CARMET se portent candidats,

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- 1er tour de scrutin
 - o Nombre de bulletins : 15
 - o À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0
 - o Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 15, soit la majorité absolue (fixée à 8)
- A obtenu :
 - o M. Jocelyn BOUVIER : 13 voix
 - o M. Sébastien CARMET : 2 voix

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité absolue,

PROCLAME Jocelyn BOUVIER Maire.

INSTALLE immédiatement Jocelyn BOUVIER comme Maire.

DESIGNE Jocelyn BOUVIER comme conseiller communautaire titulaire auprès de la Communauté d'agglomération Valence Romans Agglo

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Saint Michel sur Savasse, le 23 mars 2026

Le Maire

 Jocelyn BOUVIER